

# CACES® R486A Rattrapage Théorie + test - 7h

R486

La durée est variable en fonction de l'expérience et des catégories (se référer au devis ou à la convention de formation) **Présentiel - Synchrone**

## Objectifs

La formation CACES® R486 a pour objectif de former les opérateurs à la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (nacelles), en conformité avec la recommandation R486 de la CNAM. Elle permet aux stagiaires de comprendre les règles de sécurité, d'identifier les risques liés à l'utilisation des PEMP, et de maîtriser les manœuvres nécessaires à leur utilisation en conditions professionnelles. À l'issue de la formation, les participants doivent être capables d'effectuer les vérifications avant mise en service, de conduire la PEMP en sécurité, et de respecter les consignes de travail en hauteur. La formation prépare également au passage des épreuves théoriques et pratiques en vue de l'obtention du CACES® R486.

### Public Visé

S'adresse aux personnes n'ayant aucune expérience et les personnes maîtrisant la manipulation dans la conduite des nacelles à élévation verticale et/ou multidirectionnelle et/ou hors production.

### Pré Requis

Être âgé(e) de 18 ans minimum au moment de l'entrée en formation. La formation étant entièrement dispensée en français, une bonne maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, est vivement conseillée.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Répondre au Décret du 02 décembre 1998 et à l'arrêté du 02 décembre 1998 art. 2  
Être capable de conduire en sécurité, une PEMP (selon la catégorie).  
Se préparer au test(s) CACES® recommandation CRAMTS R.486 ou à l'examen de conduite organisé par l'employeur.  
Obtenir l'examen de conduite délivré par l'employeur et permettre l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

## Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique repose sur une alternance de cours théoriques et de mises en situation pratiques. L'apprentissage est progressif, basé sur l'observation, l'explication des gestes professionnels, et la répétition encadrée. Une pédagogie participative est mise en place pour favoriser l'engagement des stagiaires, incluant des échanges, des études de cas, des quiz, et des simulations de situations à risque. Les stagiaires sont encouragés à poser des questions et à réfléchir aux conséquences de leurs actions en termes de sécurité. Des évaluations formatives tout au long du parcours permettent de suivre la progression et de préparer efficacement l'examen final.

## Parcours pédagogique

La partie théorique de la formation aborde les connaissances générales liées aux PEMP : leur technologie, les différents types et catégories CACES®, les bases de la physique, la stabilité des engins, les risques associés et les bonnes pratiques d'exploitation. Elle comprend également la vérification d'usage, la fin de poste, l'entretien quotidien, ainsi qu'un module spécifique sur le port du harnais antichute (FAQ indice 04 - Question U 0,27). Les horaires de la formation sont 8h30-12h 13h-16h30.

## Modalités de suivi

Le dossier du stagiaire est constitué et enrichi tout au long de la formation par des feuilles de présence, les documents de validation du stagiaire ( tests théoriques et pratiques, éléments d'appréciation, copie des titres CACES® attestation de

formation sont archivés sans délai de conservation et à disposition des parties concernées.

## Moyens pédagogiques

Des supports pédagogiques sont remis à chaque stagiaire, comprenant un livret de formation ou une version numérique, des fiches techniques, des schémas. Des PEMP correspondant aux catégories visées, entretenues et conformes à la réglementation, sont utilisées pour les exercices pratiques. L'environnement de formation comprend une aire d'évolution sécurisée, aménagée pour réaliser les manœuvres requises en toute sécurité (élévation, translation, positionnement, travail en hauteur). Des équipements de protection individuelle (harnais, longes, casques) sont fournis si nécessaire. Le formateur utilise également des outils numériques, des présentations visuelles, des vidéos et des démonstrations pour illustrer les risques et les bonnes pratiques.

## Qualification Intervenant-e-s

Qualification des formateurs & testeurs: Tous les formateurs sont certifiés testeurs CACES® par l'organisme DEKRA tous possèdent les CACES® des catégories enseignées (en cours de validité) et sont depuis de nombreuses années des professionnels certifiés successivement, tous sont audités annuellement et possèdent des années d'expérience dans l'enseignement,

## Méthodes et modalités d'évaluation

Test théorique : QCM de 100 questions, en répondant par Vrai ou Faux. Il faut un minimum de 70/100 pour réussir cette partie, la moyenne sur chaque thème et aucune note inférieure à 0 sur les thèmes principaux.

## Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes atteinte de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

## Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **Effectif**  
7.00 Heures 1 Jour De 1 à 1 Personnes



Contactez-nous !

Equipe commerciale .

Tél. : 0478906022

Mail : [formation@lecentreformation.fr](mailto:formation@lecentreformation.fr)

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029  
A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 7000  
B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle - RS 7001  
C : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMP - RS 7002

